Tels sont N. T. C. F. les grâces et biens spirituels que nous vous communiquons au nom de J. C. et de son Vicaire sur la terre. Désormais les quatre Associations Diocésaines, savoir: La Propagation de la Fol, l'Archiconfrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, la Tempérance et la Charité, semblables aux quatre fleuves qui arrosaient le Paradis terrestre, après être sortis de la même source, iront porter leurs eaux vivifiantes dans toutes les parties de ce Diocèse, qui en se régénérant deviendra comme un jardin fortuné, et produira des fruits de toutes vertes, qui senont beaux à la vue, et délicieux au gout. Puissent ces fleuves d'eau vive, qui prennent leur source au trône de Dieu même et coulent vers nous en passant par le Cœur de Marie, fertiliser toutes les parties de ce vaste Diocès : Puissent ces eaux vivantes répandre partout la paix, la joie, l'abondance et tous les fruits de salut! Alor. uns nous réjouirons avec le grand Apôtre de ce que vous avez été enrichts de toutes sortes de biens.

1 Cor. 1, 5. Que vous avez été enrichis de toutes sortes de biens. Sera le présent Mandement lû au Prône des Eglises Cathédrale et Paroissiales et au Chapitre dans toutes

les communautés religieuses, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le vingt cinq Janvier, mil-huit-cent-quarante-deux, sous notre Seing et Sceau et le contre Seing de notre Secrétaire.



10. ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Par Monseigneur,

A. F. TRUTEAU, Chan. Sec.

(Pow copie.)

A. F. Thuteaux Chan Jac.



